



**CORPORATION DE LA
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND
PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ PLÉNIER**

le 4 septembre 2019
Salle du Conseil
415 rue Lemay Street, Clarence Creek, Ont.

PRÉSENT:

- Guy Desjardins, maire
- Samuel Cardarelli, conseiller du quartier 1
- Mario Zanth, conseiller du quartier 2
- Carl Grimard, conseiller du quartier 3
- Don Bouchard, conseiller du quartier 4
- André J. Lalonde, conseiller du quartier 5
- Christian Simard, conseiller du quartier 6
- Michel Levert, conseiller du quartier 7
- Diane Choinière, conseillère du quartier 8
- Helen Collier, directrice générale
- Monique Ouellet, greffière
- Maryse St-Pierre, greffière adjointe

1. Ouverture de la réunion

Le Maire Desjardins ouvre la réunion à 20h.

2. Adoption de l'ordre du jour

RECOMMANDATION COW2019-108

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Don Bouchard

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Déclarations d'intérêts pécuniaires (aucune)

4. Délégations / Présentations

4.1 Présentation de John Mesman et Alison McDonald de la Conservation de la Nation Sud

M. John Mesman fait la présentation du plan de travail municipal pour la Cité de Clarence-Rockland et des services offerts par la Conservation de la Nation Sud.

Suite aux questions, M. Mesman confirme qu'un rapport a été préparé concernant les statistiques sur les arbres en 2016. Il ajoute qu'un groupe de travail a été formé afin d'évaluer certains enjeux relatifs aux arbres.

Suite aux questions, M. Mesman explique qu'ils compilent toujours les informations à être considérées pour les inondations.

Suite aux questions, Alison McDonald confirme que les problématiques de certains champs d'épuration dans le secteur de Clarence Creek seront discutées avec son équipe.

Suite aux questions, M. Mesman mentionne que les gens qui ont des problèmes avec leur fosse septique de contacter la Conservation de la Nation Sud.

6. Avis de motion

6.1 Avis de motion présenté par le maire Guy Desjardins pour appuyer le village de Warwick concernant la sécurité dans les fermes familiales

L'avis de motion est présenté par le maire Desjardins.

6.2 Avis de motion présenté par le conseiller Don Bouchard et appuyé par le conseiller Mario Zanth concernant les heures d'arrosage

L'avis de motion est présenté par le conseiller Don Bouchard.

Suite aux questions, Julian Lenhart confirme que le personnel a besoin d'évaluer le niveau des réservoirs avant de confirmer si c'est possible de changer les heures d'arrosage.

6.3 Avis de motion présenté par le conseiller Don Bouchard et appuyé par la conseiller Christian Simard concernant les repas d'affaires

L'avis de motion est présenté par le conseiller Don Bouchard.

6.4 Avis de motion présenté par le conseiller Mario Zanth et appuyé par le conseiller Don Bouchard demandant de reconsidérer la décision relative à l'achat et l'installation d'une hotte à l'aréna de Clarence-Rockland

L'avis de motion est présenté par le conseiller Mario Zanth.

6.5 Avis de motion présenté par le conseiller Mario Zanth et appuyée par le conseiller Carl Grimard demandant un amendement formel au Plan d'amélioration communautaire

L'avis de motion est présenté par le conseiller Mario Zanth.

Suite aux questions, Helen Collier confirme qu'il reste un montant de 31 000\$ de disponible dans le plan d'amélioration communautaire.

Suite aux questions, Julian Lenhart confirme qu'il serait préférable d'élargir la zone affectée puisque les exceptions seront plus difficiles à gérer par l'administration.

7. Période de Questions/Commentaires (aucune)

8. Rapport des Comtés unis de Prescott et Russell

Le maire Desjardins explique qu'il a eu une rencontre avec les municipalités avoisinantes du Québec concernant le problème de poissons dans la rivière des Outaouais.

9. Rapports des Comités/Services

9.3 Demande d'information – Aréna Jean-Marc Lalonde

RECOMMANDATION COW2019-109

Proposée par Carl Grimard

Appuyée par Mario Zanth

QUE le rapport no. LOI2019-09-02 soit reçu à titre d'information

ADOPTÉE

9.1 Présentation du bilan de l'édition 2019 du Festival de la rivière des Outaouais et de la Fête du Canada et recommandation pour l'édition 2020

Christine Sarault présente le bilan de l'édition 2019 du Festival de la rivière des Outaouais et de la Fête du Canada.

Le maire Desjardins félicite Mme Sarault pour la gestion de l'évènement.

Suite aux questions, Martin Irwin explique comment les citoyens sont informés lors de changements dus aux intempéries.

RECOMMANDATION COW2019-110

Proposée par Don Bouchard

Appuyée par Michel Levert

ATTENDU QUE le Festival de la rivière des Outaouais a encouru un déficit de 15 582.38 \$ en 2019; et

ATTENDU QUE les Services communautaires demandent un transfert de la réserve du festival afin de balancer ses opérations en 2019; et

ATTENDU QUE les Services communautaires demandent 35 000 \$ pour l'organisation des activités du Festival de la rivière des Outaouais et de la Fête du Canada 2020 lors du processus budgétaire 2020, et

QUE le comité plénier recommande au Conseil d'approuver le transfert 15 582.38 \$ provenant de la réserve du Festival de la rivière des Outaouais afin de balancer ses opérations en 2019; et

QUE le comité plénier recommande au Conseil de pré-approuver la part municipale accordée à l'organisation du Festival de la rivière des Outaouais et de la Fête du Canada 2020, soit de 35 000 \$ en plus du temps supplémentaire des employés de \$18,258, à partir du budget 2020; tel que recommandé.

ADOPTÉE

9.2 Services de célébration de mariage

RECOMMANDATION COW2019-111

Proposée par Samuel Cardarelli

Appuyée par Mario Zanth

QUE le Comité plénier recommande que le Conseil adopte un règlement pour autoriser la greffière à célébrer des mariages civils conformément au règlement 285/04 issue de la Loi sur le mariage.

ADOPTÉE

9.4 Great West Life - information supplémentaire

RECOMMANDATION COW2019-112

Proposée par Don Bouchard

Appuyée par Samuel Cardarelli

QUE le rapport ADMIN 2019-011 soit reçu à titre d'information.

ADOPTÉE

9.5 Liste des projets en capital 2019

RECOMMANDATION COW2019-113

Proposée par Christian Simard

Appuyée par Mario Zanth

QUE le rapport ADMIN 2019-010 qui inclut la liste des Projets en progression soit reçu à titre d'information.

ADOPTÉE

10. Autres items

Suite aux questions, Julian Lenhart explique que les travaux sur le ponceau du chemin Lacroix seront faits au cours du mois d'octobre comme prévu.

Suite aux questions, Helen Collier explique que la Cité n'a pas les ressources en place pour faire l'analyse et la révision du règlement sur la circulation et le stationnement. Elle ajoute que la révision implique les services de plusieurs départements en plus de la greffe.

Suite aux questions, Julian Lenhart confirme que l'entrepreneur viendra faire la pulvérisation de l'asphalte sur le chemin du Lac le 16 septembre prochain.

Suite aux questions, M. Lenhart confirme que son équipe va inspecter la visibilité de l'affiche de Clarence Point et que des changements seront apportés si nécessaire.

Suite aux questions, M. Lenhart explique que lorsque des travaux ne sont pas à la satisfaction de la Cité, les recours seront indiqués dans le contrat. Il ajoute que le 10% du montant du contrat peut être retenu s'il y a des déficiences.

Suite aux questions, M. Lenhart confirme que son équipe fera l'évaluation des dommages au chemin Bouvier, vis à vis à liste cyclable.

Suite aux questions, M. Lenhart explique que dans l'application du ragrégage (scratch coat), l'épaisseur de la couche peut varier mais est normalement à moins de deux pouces.

11. Ajournement

Le maire lève l'assemblée à 22h11.

Guy Desjardins, Maire

Maryse St-Pierre, Greffière adjointe